

ODOXA

L'Opinion tranchée

Aide et soins à domicile : les attentes des Français

LEVÉE D'EMBARGO : MARDI 18 MAI À 9H30

SONDAGE ODOXA RÉALISÉ POUR



ET



Méthodologie



Recueil

Echantillon de Français interrogés par Internet les 2 et 3 mars 2021.



Echantillon

Echantillon de 1 005 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, niveau de diplôme et profession de l'interviewé après stratification par région et catégorie d'agglomération.



Réalisation de 2 réunions de groupe qualitatives en ligne. Au sein de chaque groupe, une répartition équilibrée a été observée par sexe, âge, activité, et zone de résidence. Chaque groupe était composé de 5 aidants (réguliers ou occasionnels) d'au moins une personne en situation de perte d'autonomie pour l'aider à accomplir des tâches du quotidien.

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

Taille de l'Echantillon	Si le pourcentage observé est de ...					
	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

Principaux enseignements

Un report de la loi Grand Age et Autonomie serait un risque politique pour Emmanuel Macron

PERTE D'AUTONOMIE : LES FRANÇAIS ATTENDENT UN VIRAGE DOMICILIAIRE COMPLET



Les Français sont unanimes : la perte d'autonomie est **une question de société importante** qui devient de plus en plus pressante avec la crise que nous traversons

80% des Français attendent que les politiques publiques incitent au maintien à domicile, une volonté de plus en plus marquée avec l'âge (92% chez les 65 ans et plus)

UN ENJEU IMPORTANT À UN AN DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les Français expriment **une forte défiance à l'égard du Gouvernement** sur les questions de perte d'autonomie. Trois Français sur quatre jugent que **la loi Grand Age et Autonomie doit être votée avant la fin du quinquennat**. Résultat, **la question de la perte d'autonomie comptera dans le vote** des trois-quarts des électeurs



DES ATTENTES FORTES SUR LA REVALORISATION DES MÉTIERS ET SUR LA PROPOSITION DE SERVICES



L'image des aides à domicile est excellente mais **le métier souffre d'un manque de reconnaissance** criant aux yeux des Français

94% des Français approuvent l'idée d'un panier de services qu'ils souhaitent voir financer par la collectivité

Synthèse du sondage

(1/5)

Report de la loi Grand Age et Autonomie : un risque politique pour Emmanuel Macron

I - PERTE D'AUTONOMIE : LES FRANÇAIS ATTENDENT UN VIRAGE DOMICILIAIRE COMPLET

Les Français sont unanimes : la perte d'autonomie est une question de société importante qui devient de plus en plus pressante avec la crise que nous traversons

D'après l'Insee, la France comptait près de 2,5 millions de séniors en situation de perte d'autonomie en 2015. Et selon ses projections, ils seront près de 4 millions en 2050. Avec le vieillissement de la population, la perte d'autonomie touche donc de plus en plus de nos concitoyens.

Les Français ont parfaitement conscience de cette réalité. 94% d'entre eux estiment ainsi que la perte d'autonomie et sa prise en charge représentent des questions de société importantes. Ils sont même 50% à les qualifier de « très importantes ». Quels que soient leur âge et leur profil sociologique, ce diagnostic est partagé par la quasi-totalité des Français.

Les Français sont aussi convaincus que la crise sanitaire que nous traversons rend cette question encore plus importante (90%). L'isolement de nombreux séniors touche donc particulièrement nos concitoyens qui veulent que la société agisse pour cette génération.

80% des Français attendent que les politiques publiques incitent au maintien à domicile, une volonté de plus en plus marquée avec l'âge (92% chez les 65 ans et plus)

Si les Français sont si unanimes sur l'importance de la question de la perte d'autonomie, c'est aussi parce qu'elle peut concerner la totalité d'entre eux.

Synthèse du sondage

(2/5)

De fait, leurs exigences sont claires et limpides. Ils attendent que la France opère son virage domiciliaire, car pour l'essentiel, ils ne se voient pas en établissement spécialisé.

80% des Français préfèrent en effet que les politiques publiques incitent à maintenir les personnes dépendantes chez elles en étant accompagnées par des aides à domicile. Seuls 19% de nos concitoyens optent pour une incitation à placer les personnes dépendantes dans des établissements spécialisés.

Plus les Français sont âgés, plus ils préfèrent le domicile à l'établissement spécialisé : 92% des 65 ans et plus et 85% des 50-64 ans privilégient cette solution pour seulement 60% des 18-24 ans ou 65% des 25-34 ans.

II - UN ENJEU IMPORTANT À UN AN DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les Français expriment une forte défiance à l'égard du gouvernement sur les questions de perte d'autonomie

La défiance à l'égard du gouvernement règne à tous les étages lorsque les Français évoquent la perte d'autonomie.

D'abord, en termes d'anticipation de l'évolution démographique du pays. Le nombre de séniors en perte d'autonomie va quasiment doubler entre 2015 et 2050. Pour l'heure, 62% des Français n'ont pas confiance dans le gouvernement pour anticiper l'augmentation du nombre de personnes dépendantes.

La majorité d'entre eux (53%) ne lui font pas confiance pour développer l'aide à domicile des personnes dépendantes. C'est pourtant l'aspiration de 80% des Français comme nous l'avons constaté précédemment.

Résultat, les Français ne lui font pas non plus confiance au gouvernement pour proposer des solutions efficaces sur ces questions (59%). C'est pourtant l'objectif de la loi Grand Age et Autonomie, qui ne peut être repoussée selon eux.

Synthèse du sondage

(3/5)

Trois Français sur quatre jugent que la loi Grand Age et Autonomie doit être votée avant la fin du quinquennat

Le gouvernement a déclaré vouloir repousser son projet de loi « Grand Age et Autonomie » à la fin de la crise sanitaire, c'est-à-dire probablement pas avant la fin du quinquennat, dans un an.

Les Français ne comprennent pas cette décision. Considérant cette problématique comme importante et défiant à l'égard du gouvernement en la matière, les trois-quarts d'entre eux affirment que cette loi doit être votée avant la fin du quinquennat (76%), une position encore plus partagée par les aidants (79%).

Seuls 23% des Français pensent au contraire que cette loi peut très bien être repoussée au prochain quinquennat.

Emmanuel Macron avait pourtant fait de cette loi une des priorités de sa mandature, une volonté réaffirmée l'été dernier. Il identifiait alors de nombreuses propositions qui devaient permettre d'améliorer le quotidien des personnes dépendantes. Au-delà des problèmes non résolus, il prend aussi un risque électoral.

Résultat, la question de la perte d'autonomie comptera dans le vote des trois-quarts des électeurs

Le probable report de la loi est loin d'être anodin pour les Français et, s'il était candidat en 2022, Emmanuel Macron pourrait bien en pâtir dans les urnes.

A l'incompréhension du report de la loi, s'ajoute en effet l'importance du sujet dans le choix du candidat pour de nombreux électeurs.

74% des Français envisageant de voter à la prochaine élection présidentielle nous confient en effet que les propositions des candidats sur la prise en charge de la perte d'autonomie compteront dans leur vote. Ils sont même 24% à affirmer que ce critère comptera beaucoup.

Synthèse du sondage

(4/5)

Surtout, cette question est encore plus importante auprès des électeurs qui participent le plus : 83% des 65 ans et plus affirment en effet que les propositions des candidats en la matière compteront dans leur choix. Ils sont 78% chez les 50-64 ans. Notons aussi que les aidants sont assez logiquement plus sensibles à ces questions (78%)

III - DES ATTENTES FORTES SUR LA REVALORISATION DES MÉTIERS ET SUR LA PROPOSITION DE SERVICES

L'image des aides à domicile est excellente mais le métier souffre d'un manque de reconnaissance criant aux yeux des Français

Le métier d'aide à domicile bénéficie d'une excellente image dans la population. Pas moins de 89% des Français ont en effet une bonne opinion de la profession.

Cette excellente popularité s'explique par la perception unanime d'un métier utile (96%) et difficile (93%). C'est aussi un métier d'avenir selon 87% de nos concitoyens.

Et pourtant, la profession manque de reconnaissance. L'ampleur des résultats rend ce constat plus que flagrant.

Pour 87% des Français, les aides à domicile ne sont pas bien rémunérées et 82% affirment qu'elles ne sont pas valorisées. Résultat, 70% des Français affirment que le métier n'est pas attractif.

Si les Français pressent autant le gouvernement à présenter son projet de loi avant la fin du quinquennat, c'est donc aussi pour revaloriser un métier qui recrutera de plus en plus dans les années à venir.

Synthèse du sondage

(5/5)

94% des Français approuvent l'idée d'un panier de services qu'ils souhaitent voir financer par la collectivité

La loi devait aussi potentiellement permettre aux personnes en perte d'autonomie de bénéficier d'un panier de services pour mieux vivre à domicile. Ce panier aurait, par exemple, inclus des ateliers collectifs de prévention des chutes et de sensibilisation à l'activité physique, des sorties véhiculées à une dizaine de kilomètres du domicile, des heures d'assistance administrative, une coordination de soins et de services, des heures d'apprentissage et usage de la technologie ou encore un forfait d'équipements connectés et de télémédecine.

Cette idée séduit pourtant la quasi-totalité des Français. 94% d'entre eux y sont favorables.

Il n'y a selon eux pas de débat sur la question du financement : 79% estiment que c'est à la collectivité, à la solidarité nationale plutôt qu'aux personnes dépendantes elles-mêmes de financer ce panier de services (20%). Les 65 ans et plus le souhaitent même à 86%.

Emile Leclerc, directeur d'études

Résultats du sondage

Importance de la question de la perte d'autonomie

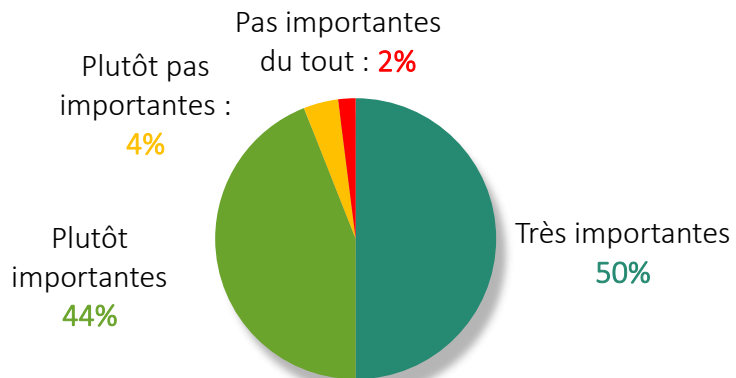


Pour vous, les questions de perte d'autonomie* et de sa prise en charge sont-elles très importantes, plutôt importantes, plutôt pas importantes ou pas importantes du tout pour l'avenir de notre société ?

Et diriez-vous que la crise sanitaire rend cette question encore plus importante ?

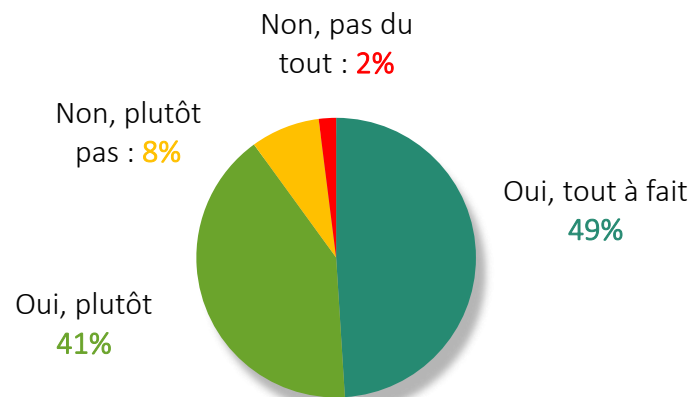
**% Pas importantes :
6%**

**% Importantes :
94%**



**% Non :
10%**

**% Oui :
90%**



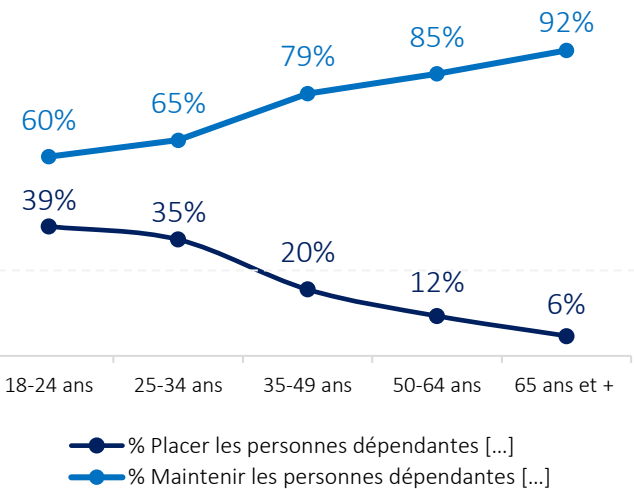
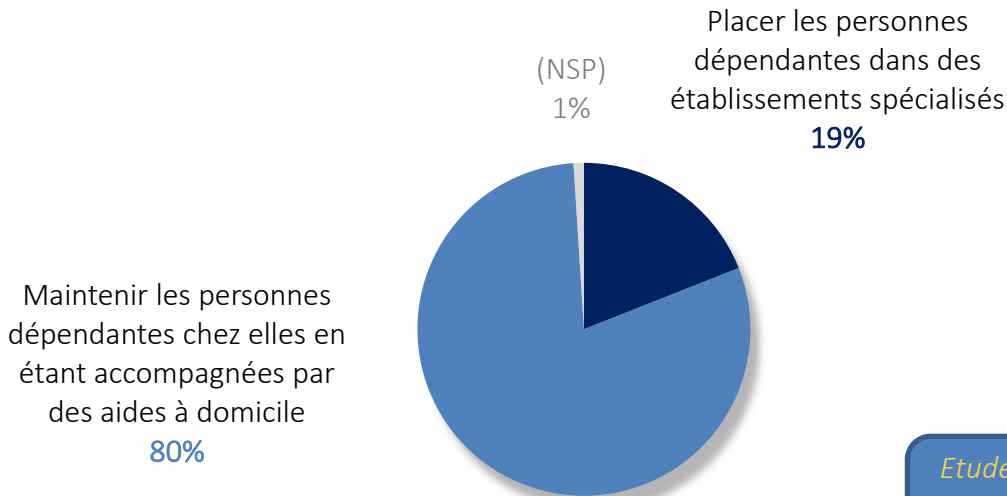
* On parle de dépendance ou de perte d'autonomie lorsqu'une personne n'est pas ou plus en capacité d'effectuer certaines tâches du quotidien. Elle peut être liée au handicap, à la maladie ou au grand âge.

Préférence entre maintien à domicile et placement en établissement spécialisé



Les personnes dépendantes peuvent être placées dans des établissements spécialisés (EHPAD, foyers...) ou rester chez elles accompagnées par des aides à domicile.

Préféreriez-vous que les politiques publiques incitent plutôt à :



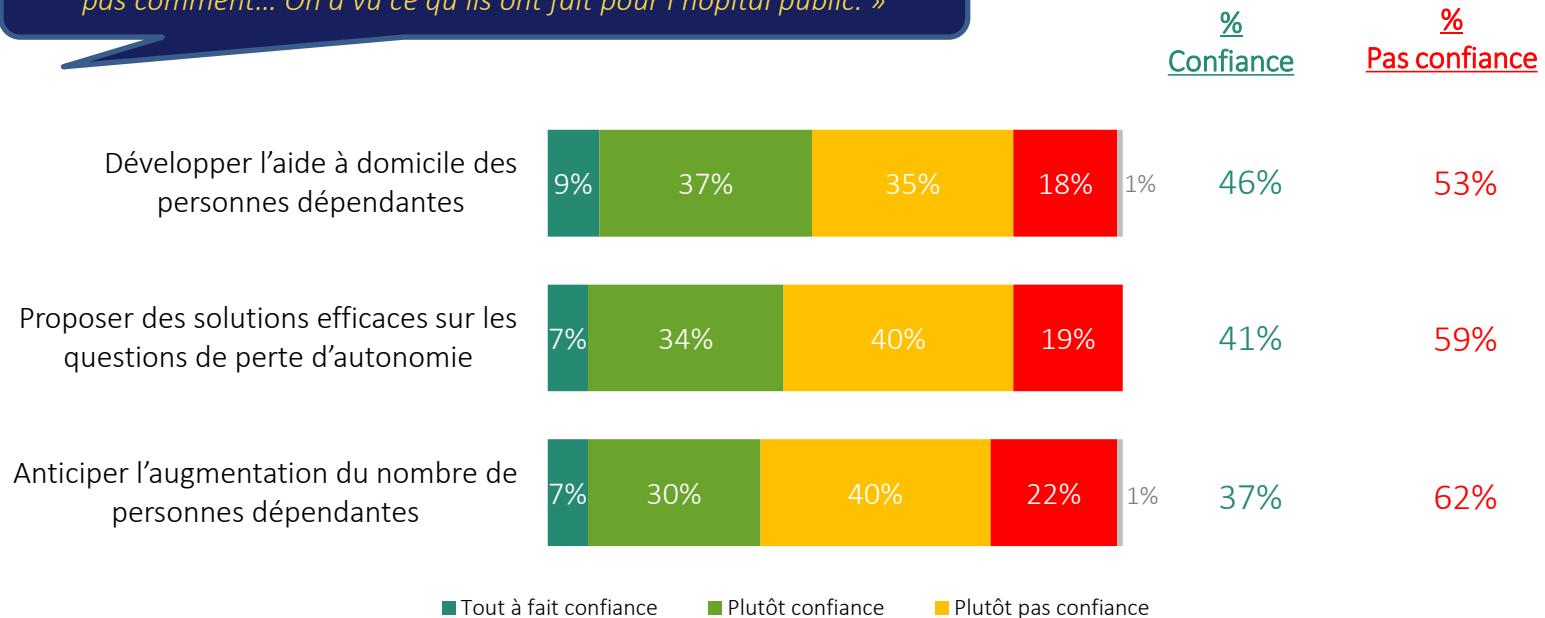
Etude qualitative : « Pour le bien de la personne, tant que c'est possible, on doit faire l'effort de maintenir la personne à domicile pour son confort humain et psychologique. »

Confiance dans le gouvernement en matière de perte d'autonomie



En ce qui vous concerne, avez-vous confiance dans le gouvernement pour :

Etude qualitative : « Ils ont tellement détruit de choses que je ne vois pas comment... On a vu ce qu'ils ont fait pour l'hôpital public. »

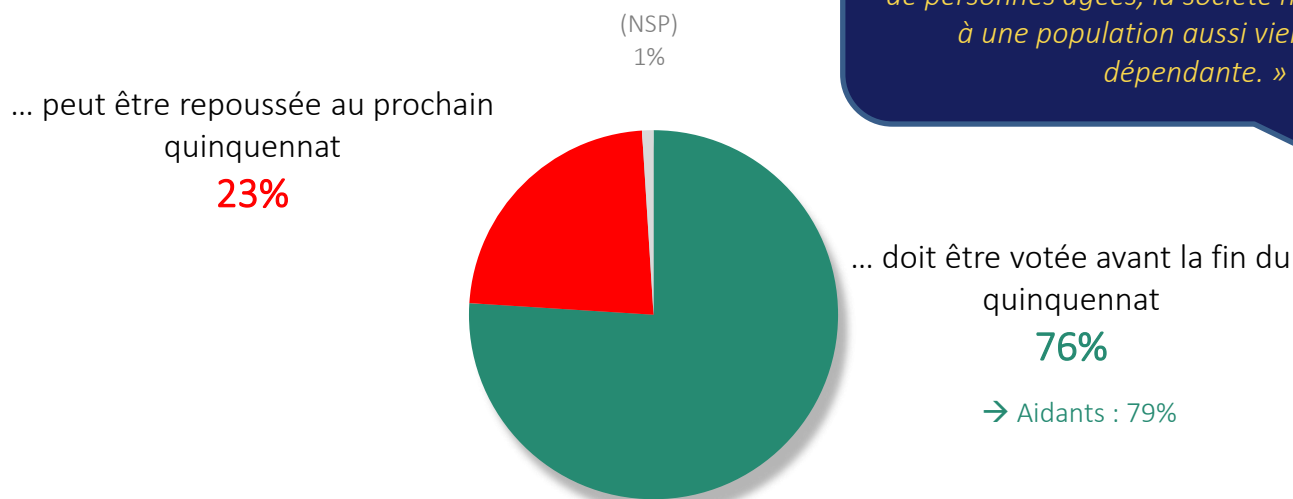


Souhait de voir la loi « Grand Age et Autonomie » votée avant la fin du quinquennat



La loi « Grand Age et Autonomie » devait initialement être votée cette année. Elle pourrait être repoussée au prochain quinquennat.

Vous-même, estimez-vous plutôt que cette loi...



Etude qualitative : « La population âgée augmente et les structures ne sont pas adaptées. On n'arrive pas à faire face à ce nombre croissant de personnes âgées, la société n'est pas adaptée à une population aussi vieillissante et dépendante. »

Importance de propositions sur la perte d'autonomie dans le vote en 2022



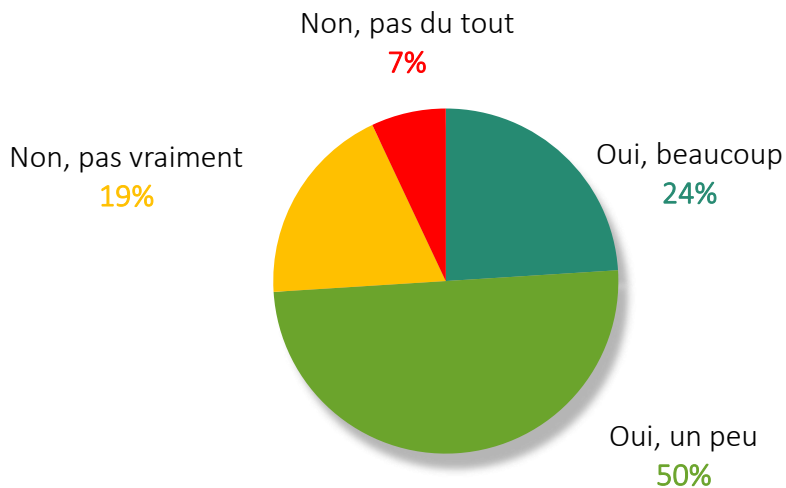
Lors de la prochaine élection présidentielle, les propositions des candidats sur la prise en charge de la perte d'autonomie compteront-elles dans votre choix de vote ?

i Les résultats sont présentés auprès de ceux qui comptent voter.

% Non : 26%

% Oui : 74%

→ Aidants : 78%



Etude qualitative : « A la présidentielle, il faudrait un candidat mettant en avant qu'il faut un effort collectif sur le plan financier et que toute la population doit prendre sa part, au risque d'être impopulaire. »

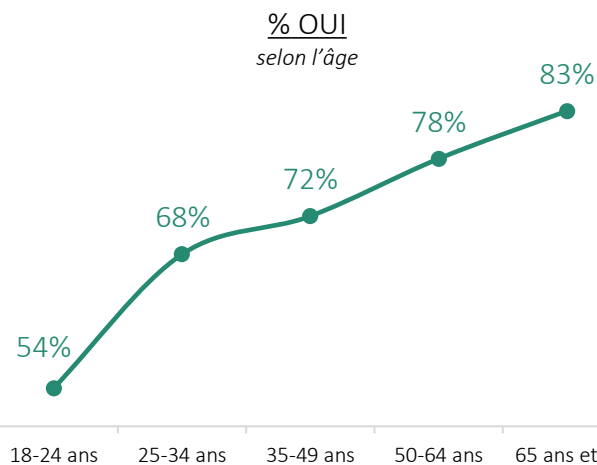


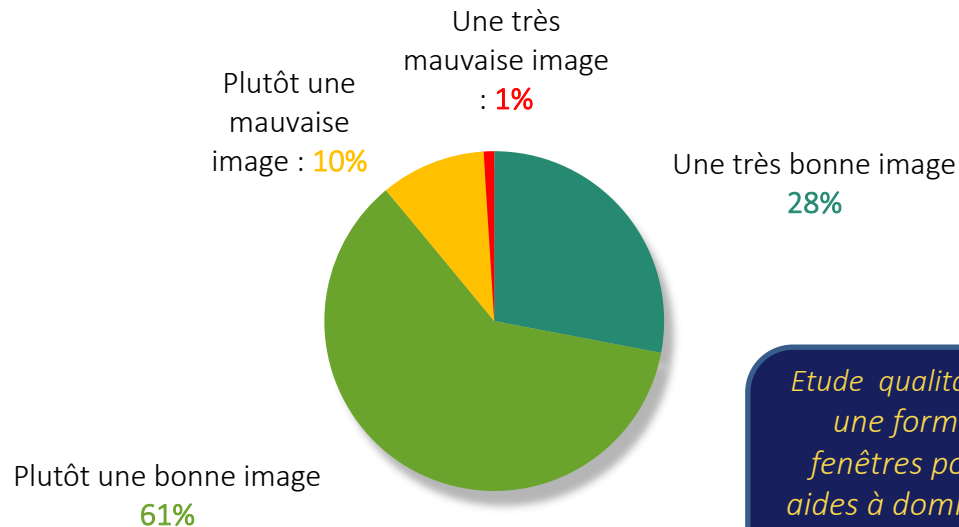
Image du métier d'aide à domicile



S'agissant du métier d'aide à domicile des personnes dépendantes, en avez-vous une très bonne image, plutôt une bonne image, plutôt une mauvaise image ou une très mauvaise image ?

**% Mauvaise image :
11%**

**% Bonne image :
89%**

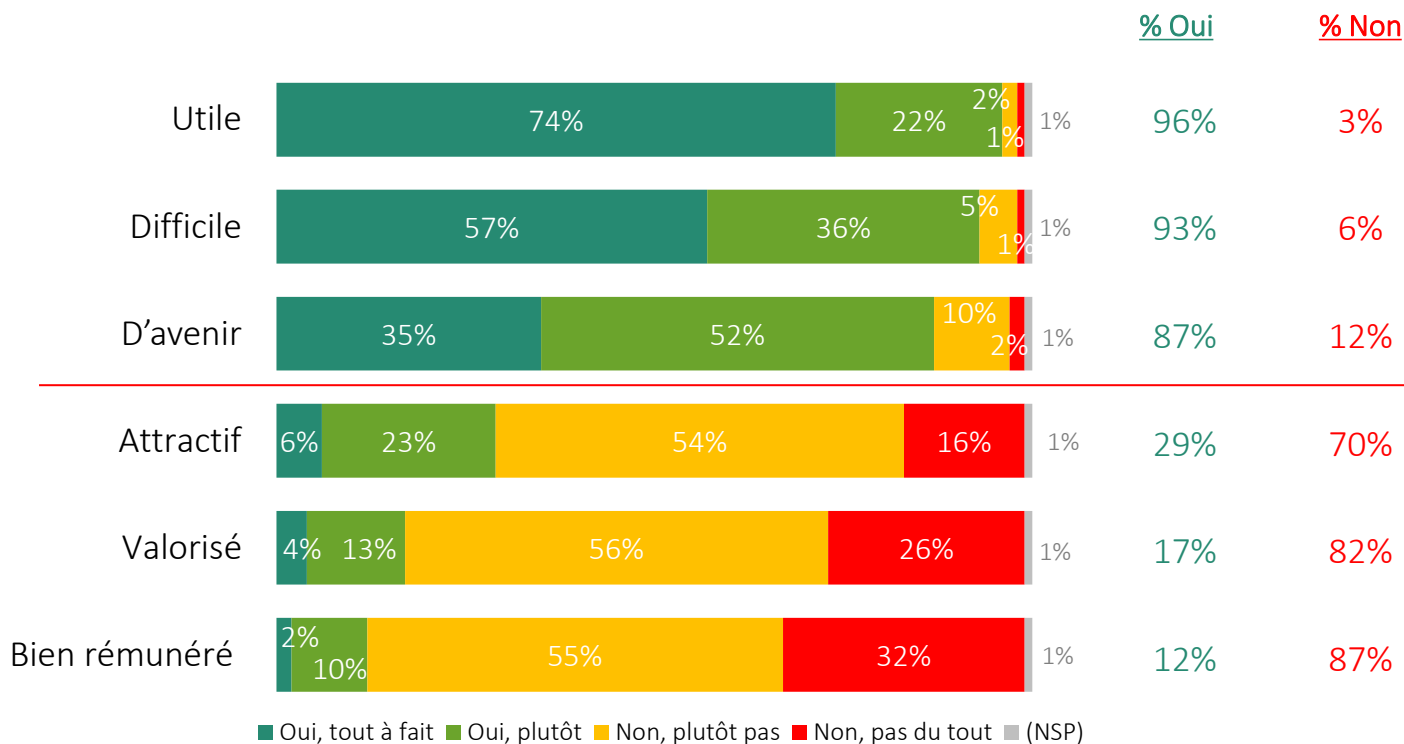


Etude qualitative : « Il faut un statut avec des études, une formation [...] Tout le monde s'est mis aux fenêtres pour les aides-soignantes et pas pour les aides à domicile. Mais c'est pas n'importe qui peut le faire, il faut un cursus, un statut et une revalorisation salariale. »

Image détaillée du métier d'aide à domicile



Et d'après ce que vous en savez, diriez-vous qu'aujourd'hui en France, c'est un métier...



Etude qualitative : « Ces personnes ont des salaires médiocres, pour faire des tâches que d'autres ne feraient pas. »

Soutien à la mise en place d'un panier de services

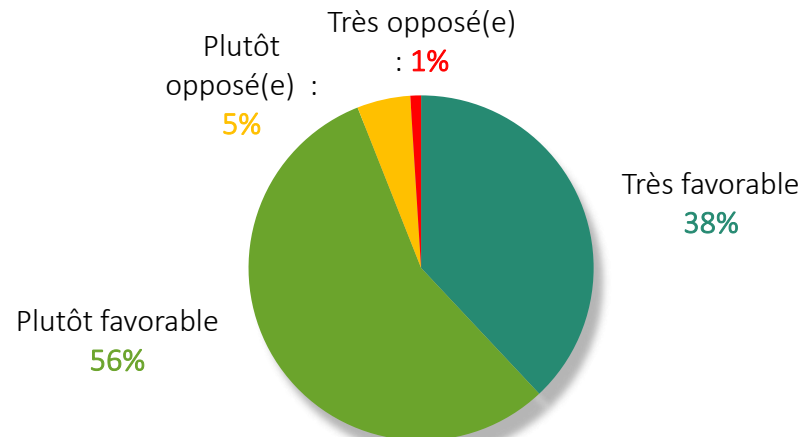


Une loi pourrait prochainement permettre de proposer aux personnes en perte d'autonomie un panier de services incluant : des ateliers collectifs de prévention des chutes et de sensibilisation à l'activité physique, des sorties véhiculées à une dizaine de kilomètres du domicile, des heures d'assistance administrative, une coordination de soins et de services, des heures d'apprentissage et usage de la technologie, un forfait d'équipements connectés et de télémédecine.

Vous-même, seriez-vous favorable ou opposé(e) à cette offre de services ?

% Opposé(e) : 6%

% Favorable : 94%



Etude qualitative

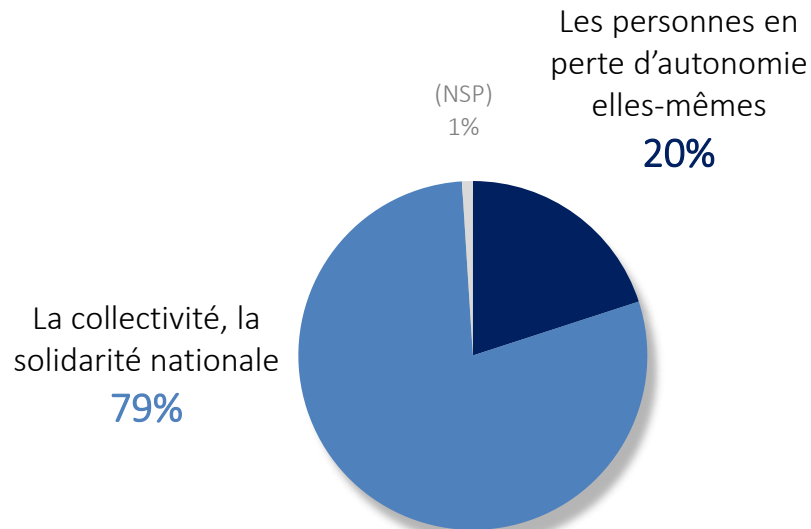
« C'est super ces services, si la loi existe ça serait l'idéal, ça correspond à ce que j'attends pour ma mère. »

« C'est comme une assurance en fait, avec des choix personnalisés. »

Regard porté sur le financement du panier de services



Et préféreriez-vous que ces services soient financés par :



Etude qualitative : « On est confronté à ces problèmes, donc on sait qu'il faut faire l'effort, mais une bonne partie de la population juge inutile de faire cet effort. »

Préférence de financement concernant le panier de services selon l'âge

